



Mots clés : Climat, Accord de Paris, ODD, USA, Europe

Paris, le 2 juin 2016

Le Comité 21 condamne la décision de Donald Trump

Au moment où un [rapport de l'OCDE](#) à l'attention des pays du G20 indique que le PIB de ces pays pourrait gagner entre 2,8 et 5 points de croissance d'ici 2050 par les investissements contre le réchauffement climatique, Donald Trump annonce la sortie des Etats-Unis de l'Accord de Paris. Le Comité 21 condamne cette décision et souhaite mobiliser ses membres pour la lutte contre le réchauffement climatique.

Présentée avec un cynisme parfait comme « juste et équitable » pour les Etats-Unis, soit les mots habituellement employés dans la revendication des pays pauvres, cette décision était certes pressentie depuis le début du mandat du Président américain. Elle apparaît d'autant plus criminelle et absurde que l'Accord de Paris est davantage une somme d'engagements plus qu'un Traité contraignant.

Criminelle, car Trump en privant le Fonds Vert de la contribution américaine, condamne des populations entières. En retirant un pays qui représente 14% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, il compromet définitivement l'objectif, déjà vacillant, de limitation à 2° du réchauffement climatique pendant ce siècle.

Absurde, car cette décision, au-delà de ses effets environnementaux, va à l'encontre des décisions des forces vives économiques américaines et de beaucoup d'Etats de ce pays ; trois ont déjà annoncé une coalition qui sauve l'honneur des Etats Unis et inscrit la politique américaine dans un court termisme stupide.

S'il ne faut pas se dissimuler les conséquences néfastes de ce retrait dans ces années où, d'après les scientifiques, il est crucial de contenir le réchauffement, qui sinon risque de s'emballer, l'Accord de Paris continue. En effet, la force de la réaction internationale à cette décision, particulièrement celle du Président Macron, de la chancelière allemande, de l'Italie, de la Chine et sûrement de l'Inde permet de penser que l'Accord de Paris, dont l'application peine, redeviendra une priorité politique, et que les engagements seront rehaussés.

Le Comité 21, avec ses 450 adhérents incarnant le 4^{ème} pilier de l'Accord, condamne cette décision et va mobiliser encore davantage ses membres pour favoriser les coalitions de lutte contre le réchauffement climatique, mais aussi continuer de promouvoir des programmes d'adaptation dont l'urgence se renforce tous les jours.

N'hésitez pas à nous contacter afin d'organiser une interview avec Bettina Laville, présidente du Comité 21, pour un éclairage sur cette décision du retrait des Etats Unis de l'Accord de Paris. Une analyse complète sera publiée la semaine prochaine.

Né à la suite du Sommet de la Terre de RIO, le **Comité 21** est le premier réseau d'acteurs engagé dans la mise en œuvre opérationnelle des objectifs de développement durable en France au sein des organisations et sur les territoires. Il favorise le dialogue entre tous, accompagne le développement des démarches responsables et produit des études et analyses prospectives. www.comite21.org

Contacts

Sarah Schönfeld, Actions Internationales - schonfeld@comite21.org – 01 55 34 75 28

Christine Delhaye, presse – delhaye@comite21.org – 01 55 34 75 23



Paris
4, rue Drouot
75009 Paris
Tél : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
comite21@comite21.org

www.comite21.org

